



**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - *Justice***  
**FO Justice PJJ** – Tel : 06.15.47.40.45 – Courriel : [snfopjj@outlook.fr](mailto:snfopjj@outlook.fr)

# **BILATÉRALE - FO Justice PJJ** **avec la Directrice de la PJJ**

**Cher(e)s collègues,**

**FO Justice PJJ** a été reçu en bilatérale par la Directrice de la PJJ et le DRH. À cette occasion, notre organisation syndicale a alerté sur les situations préoccupantes sur l'ensemble des services.

Le dialogue social a été constructif et laisse présager un avenir plus serein en termes de négociation. Nous tenions à le saluer.

## **► PAE et ressources humaines**

**FO Justice PJJ** a dénoncé les situations RH préoccupantes sur le territoire national et la situation critique sur le territoire du Grand-Nord. Notamment les postes gelés, le non-renouvellement des contractuels, une explosion de l'absentéisme, des fermetures de structures pour travaux ou déménagement, des conditions de travail dégradées. Situation difficilement compréhensible lorsque l'on sait que la centrale à octroyer les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services.

À l'issue de l'audience, nous avons pris attache avec le Directeur interrégional Grand-Nord qui a pris la mesure de la gravité de la situation et a apporté un premier niveau de réponse auprès de notre organisation syndicale. S'agissant de la prétendue fusion Villeneuve-d'Ascq Tourcoing, celle-ci ne devrait pas avoir lieu des renforts RH seraient prévus, la situation RH de l'UEHC de Maubeuge et Douai, la situation inquiète mais la DIR cherche également à renforcer, le déménagement impromptu de l'UEHD Béthune, l'équipe sera reçue, rien ne serait figé, les MIS de Poix du Nord, les propositions de **FO** auraient été entendues.

**► Le bureau Régional FO Grand Nord est reçu en direction interrégionale le 1<sup>er</sup> avril pour entériner l'ensemble des revendications et apporter des précisions sur les autres points évoqués :**

## **► REVALORISATION INDICIAIRE ÉDUCATEUR/CADEC**

**FO Justice PJJ** a rappelé ses revendications depuis le début de sa mandature sur le niveau indiciaire très faible des éducateurs et des CADEC

S'agissant des éducateurs une troisième grille indiciaire serait en cours d'élaboration pour les éducateurs. Cela est très loin d'être satisfaisant pour notre organisation

syndicale mais symboliquement c'est la manifestation d'une prise en compte de l'administration de notre revendication. Il faudra aller beaucoup plus loin en la matière

S'agissant des CADEC, aucune projection de l'administration concernant notre demande de revalorisation de la grille indiciaire des CADEC. Nous avons rappelé qu'il est inadmissible qu'un CADEC soit moins bien rémunéré que ses subordonnées.

Aucune projection également sur notre demande de fin du profilage CADEC et de la mise à disposition des PSDV dans le cadre des mobilités

**FO** a informé la Directrice de la PJJ qu'une délégation spécifique visant à représenter les intérêts de l'ensemble des CADEC sollicitera une audience dans les plus brefs délais afin d'aborder la plateforme revendicative de ce corps.

### ► PRIME MARSEILLE

**FO Justice PJJ** a réaffirmé la nécessité de la mise en place d'une prime spécifique pour les agents des bouches du Rhône exposés aux risques liés au trafic. L'administration est favorable à cette mesure et a conscience de la particularité du territoire.

Il s'agit en l'espèce d'une victoire pour notre organisation syndicale même si la question budgétaire et les modalités de validation au niveau ministériel restent très incertaines.

### ► IFSE SEAT/UEAT

**FO Justice PJJ** a réaffirmé sa revendication visant à obtenir un changement de groupe IFSE pour les SEAT et UEAT. L'administration centrale s'est enfin positionnée favorablement. Toutefois, la question de la capacité budgétaire est incertaine mais **FO Justice PJJ** restera vigilant sur l'aboutissement de ce dossier.

### ► ATTRACTIVITÉ CEF

**FO Justice PJJ** a rappelé que nous ne promouvons pas la politique du tout CEF. Pour autant, il constitue une alternative à l'incarcération. Nous avons pointé le manque d'attractivité de ces dispositions et les dysfonctionnements récurrents. Nous avons proposé des mesures concrètes pour améliorer l'attractivité des CEF tels que la priorité en matière de mobilité, d'avancement, la fin du profilage, un IFSE plus important qu'en UEHC, un déroulé de carrière plus favorable pour l'accès à la liste d'aptitude. Nous avons également alerté sur l'appareil de formation et le recrutement des prochaines générations d'éducateurs.

### ► OSCP

Notre organisation syndicale a dénoncé le manque de clarté et la redondance des nouveaux documents proposés OSCP. Ceux-ci viennent alourdir inutilement la charge administrative des professionnels.

**FO Justice PJJ** – le 31 Mars 2025



*Notre **FO**rce, c'est vous  
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes*